

RENTÉE SOLENNELLE

DES

FACULTÉS DE NANCY



UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADEMIE DE NANCY

---

# RENTREE SOLENNELLE

## DES FACULTÉS

DE DROIT, DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES

DE NANCY

---

*Le 16 Novembre 1875*

---



NANCY

IMPRIMERIE DE BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

---

1875



## ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

---

Conformément aux dispositions du décret du 21 avril 1869 et de la circulaire ministérielle du 6 juillet suivant, des prix, avec des mentions honorables, s'il y a lieu, sont accordés annuellement, à la suite d'un concours, dans les Écoles supérieures de pharmacie.

La commission chargée de prononcer, cette année, sur le mérite des épreuves des candidats, a décerné les récompenses dans l'ordre suivant :

### PREMIÈRE ANNÉE

Chimie minérale, Physique et Histoire naturelle.

*Prix* : M. GÉRAED (Henry), de Dieulouard (Meurthe).

*Mentions honorables* : MM. BLAUDEZ (Jules), de Xertigny (Vosges).

KUSS (Charles), de Strasbourg (Bas-Rhin).

### DEUXIÈME ANNÉE

Pharmacie et Matière médicale.

*Prix* : M. CHAPUIS (Achille-Jean-Adolphe-Abraham), de Saint-Sauveur (Côte-d'Or).

### TROISIÈME ANNÉE

Chimie organique et Toxicologie.

*Mention très-honorable* : M. STRÜBEL (Adolphe), de Strasbourg (Bas-Rhin).

---